Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 749258

Date : 13 novembre 2018
Journaliste : Anne HERVIOU.

Morlaix

La transmission d'entreprise, ça se travaille

Soucieux d'accompagner les dirigeants d'entreprise de plus de 55 ans, les acteurs économiques du territoire se fédèrent. Le but : aider les entrepreneurs à préparer sereinement la passation.

L'initiative

« C'est une première dans la région, entame Yves Moysan, adjoint à l'économie à Morlaix communauté. **La transmission d'entreprises est un problème récurrent. »** Pour travailler à des passations, les acteurs économiques du territoire[1] ont décidé de passer à l'action.

En pays de Morlaix, 913 entreprises ont été recensées, mais toutes ne seront pas contactées. **« Les chefs d'entreprise peuvent cependant prendre contact avec nous... »** Pour le moment, une centaine de courriers vont être adressés aux intéressés, choisis sur différents critères : l'âge du dirigeant, le nombre de salariés... Ensuite, d'anciens chefs d'entreprise de l'association Égée prendront contact, le processus sera alors enclenché.

Garder les entreprises locales

« La réussite de la sortie favorise l'installation du repreneur », affirme Jean-Pierre Quéré de l'Adess. Fort de ce postulat, les partenaires ont décidé de prendre les choses en main, l'objectif principal étant de garder les emplois, le savoir-faire et les centres de décision au niveau local. Ensemble, ils ont planché sur les conseils à apporter aux entrepreneurs, commerçants et artisans qui auraient besoin d'accompagnement.

Tous sont conscients que le processus de passation est long et que l'anticipation a toute son importance. **« L'approche de la retraite ne préoccupe pas que les dirigeants, les salariés sont évidemment touchés également »,** remarque Sophie Ollivier de la chambre des métiers.

Vendredi, tous les partenaires étaient réunis pour signer la convention qui lance l'action d'information destinée à la transmission d'entreprise.

Parmi les scénarios possibles, Jean-François Oulhen, délégué de LesScop, évoque d'ailleurs la reprise de l'entreprise par les salariés, citant quelques exemples de transmission réussie.

Pour Sylvie Gourvil, présidente du syndicat départemental de la boucherie, si la transmission est si difficile c'est que les commerçants, tiennent à la confidentialité, entre autres : **« Ils veulent être sûrs que ça reste secret. Et il y a aussi un lien affectif très fort. La plupart des futurs retraités ont créé leur entreprise de toutes pièces, c'est leur bébé. Devoir la quitter un jour n'est pas évident... »**

Anne HERVIOU.

Contact : 02 98 15 31 74 ; 09 81 71 87 49.

[1] L'Adess (économie sociale et solidaire) ; Morlaix Communauté ; Urscop (Union des Scop de l'ouest) ; Egée (Entente des générations pour l'entreprise) ; la chambre des métiers et la chambre de commerce.

Tous droits réservés à l'éditeur